

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2017

Les habitants accompagnés des enfants sont invités à participer à la cérémonie officielle.

- 11h30** Rassemblement au Monument aux Morts de BRETTEVILLE
- Envoi des couleurs (par un ancien combattant)
- Dépôt de gerbes suivi de celui de bouquets de fleurs par les enfants
- Lecture des messages
- Appel des Morts et Sonnerie aux Morts
- La Marseillaise
- Chant final

*L'horaire de la cérémonie officielle a été établi pour permettre à ceux qui le désirent d'assister à la Messe (10h30) qui se déroulera à BRETTEVILLE. Après la cérémonie, distribution de friandises aux enfants et vin d'honneur offert par la Municipalité à La Chênevière.*

## DEPÔT DE GERBE LE 1<sup>er</sup> NOVEMBRE

Une délégation britannique nous a rendu visite le mercredi 1<sup>er</sup> novembre. Accompagnée de Monsieur HAMEL (Souvenir Français), elle a déposé une gerbe à 18h au pied de la stèle de l'aviateur anglais en présence du Maire, d'élus et d'anciens combattants. Quelques Brettevillais ont assisté à cette courte cérémonie.

## OUVERTURE D'UNE CANTINE INTERGENERATIONNELLE

La municipalité a ouvert depuis l'an dernier la cantine aux personnes âgées, valides de 70 ans et plus. Cette ouverture a pour but d'éviter l'isolement et d'échanger avec les enfants mangeant à la cantine. Ceux-ci sont toujours avides d'écouter les expériences des « anciens ».

**Les inscriptions des personnes intéressées (maximum 10 par repas) se font une semaine avant en mairie. Le prix du repas est de 6 €. Vous pouvez venir tester GRATUITEMENT un repas en prévenant la Mairie une semaine avant.**

La cantine est ouverte le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

## UNE NOUVELLE ASSOCIATION : BRETTEVILLE POKER CLUB

Après avoir examiné sa déclaration en sous-préfecture, nous avons accepté d'accueillir cette jeune association. Rassurons tout le monde, elle est affiliée à la Ligue Nationale qui proscrit tout enjeu avec argent. Cette activité a le même statut que le bridge, elle a les faveurs d'une génération plus jeune. Le bureau espère l'inscription d'une quarantaine d'adhérents. Lors de la première soirée, ils étaient 12. **Rendez-vous est donné le vendredi 24 novembre à partir de 18h30, salle de La Chênevière.**

## REPAS DES AÎNÉS

**Il s'est déroulé dans une super ambiance grâce aux innovations d'organisation de la part des bénévoles de l'Amicale et à une animation dynamique. Faute de place, nous reviendrons sur cet événement local dans le prochain bulletin. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée d'octobre.**

## Manifestations à venir

- |             |       |  |
|-------------|-------|--|
| 18 novembre | ..... | Belote du FC BRETTEVILLE                       |
| 24 novembre | ..... | Soirée Poker à La Chênevière                   |
| 25 novembre | ..... | Repas dansant de La Chesnée, Salle Polyvalente |
| 16 décembre | ..... | Cinéma des enfants de 4 à 11 ans (Amicale)     |
| 19 décembre | ..... | Marché de Noël                                 |
| 19 janvier  | ..... | Vœux du Maire                                  |

# BULLETIN D'INFORMATION DE BRETTEVILLE

Numéro 19

Novembre 2017

- |  |        |
|--|--------|
| ✓ Le Mot du Maire                        | Page 1 |
| ✓ Réunion de quartier                    | Page 2 |
| ✓ Travaux, nos Services                  | Page 3 |
| ✓ Informations diverses, Dates à retenir | Page 4 |

## Le mot du maire

De réunions en réunions...

Le deuxième cycle de réunions de quartiers et hameaux s'est terminé le samedi 21 octobre avec La Rue, la rue du Vieux Château et le Grand Chemin. D'une façon générale, toutes se sont bien déroulées et ont montré l'intérêt d'une telle concertation. Des critiques ont été formulées, elles stimulent, des compliments aussi, ils encouragent... Nous poursuivrons cet effort de démocratie participative à la dimension d'une commune comme la nôtre.

Ces réunions nous démontrent, ce que j'ai d'ailleurs reconnu lors d'un Conseil Municipal, qu'il est plus facile et plus stimulant de créer que d'entretenir l'existant. En effet cet effort de tous les jours réclame parfois des moyens que nous n'avons pas ou plus, mais il est indispensable. En compagnie de l'équipe des Services Techniques j'ai assisté dernièrement à une démonstration de matériel permettant d'éliminer les mauvaises herbes à la vapeur. Ce fut concluant, mais notre décision dépendra du prix (élevé) et des subventions possibles (pouvant atteindre 50%).

Le Conseil Municipal d'octobre a approuvé le projet définitif de la Maison médicale et de la Bibliothèque ainsi que son financement... Je remercie les conseillers qui ont voté à l'unanimité ce dossier important. Si tout va bien, les travaux devraient être achevés au cours de l'été.

Pierre PHILIPPART



La maison POTTIER va être transformée dans l'année qui vient. Le corps du bâtiment et la grange abriteront la Maison Médicale (médecin(s), ostéopathe et infirmières), les annexes (à gauche sur la photo) seront démolies et remplacées par la future bibliothèque. Nous avons choisi cette photo d'un bâtiment qui disparaîtra dans son aspect actuel.

# LES REUNIONS DE QUARTIERS

7 OCTOBRE 2017

La réunion publique de quartier du 7 octobre concernait **les hameaux BESNARD, LA MONTEUX et LES FONTAINES**, elle s'est déroulée dans un excellent climat après un début un peu chaud en présence de 15 habitants et 5 élus.

## LES DIFFERENTS POINTS

- **Grilles d'écoulement au Hameau BESNARD**, un habitant s'est plaint que celles-ci n'étaient jamais nettoyées et que de toute façon la commune était mal entretenue. Le Maire s'est étonné de ces affirmations polémiques et souhaité qu'en pareil cas, tout habitant alerte les services municipaux sans tarder. Une visite dès le lundi matin contredisait totalement les affirmations entendues le samedi.
- **Les creux aux FONTAINES** : il s'avère que malgré le passage périodique des ST, ceux-ci sont assez vite comblés en partie par des cailloux et des végétaux. Peut-être devrions-nous acquérir un godet à curer spécifique.
- **Panneau chemin du Vauclair** : il avait déjà été signalé qu'un panneau avait été arraché, mais aussi partiellement détruit. Il n'y a pas eu d'intervention depuis. Les élus s'engagent à ce que le nécessaire soit fait.
- **Mur de pierre, chemin des Landelles** : un agriculteur avait demandé que ce mur soit redressé rapidement pour permettre le passage d'engins agricoles de grandes dimensions. S'étant rendu sur place le Maire a pu constater que les 3m de large (carte cadastrale à l'appui) étaient respectés. Une réponse a été faite au demandeur le jour même, ce problème devenait un rapport entre particuliers, donc la mairie n'a rien dans l'urgence. La question peut être revue cet hiver, si le riverain, actuellement dans son droit, accepte le retrait de son mur de pierres. Il reste à savoir qui devrait effectuer cette opération. Cette question et d'autres relatives aux exploitations agricoles devraient être débattues lors de la réunion du 6 novembre.
- **Questions diverses** : d'autres points ont été signalés, les ST devront faire le nécessaire dans la mesure de leurs possibilités.

Les questions du public étant épuisées, le Maire se félicite de l'intérêt porté par les habitants à ces réunions. Il reconnaît qu'il y a des points à améliorer mais que pour beaucoup, la participation des habitants est nécessaire. Les postes de travail sont limités et la commune ne peut, sauf à augmenter les impôts (ce qui n'est nullement à l'ordre du jour), faire autant que lorsque l'emploi des produits chimiques était autorisé. Une étude sera réalisée quant à l'opportunité de faire exécuter une partie de ces travaux en milieu rural par une entreprise.

*Ce compte-rendu a été rédigé le 16 octobre. Celui de la réunion du 21 octobre paraîtra dans le numéro de décembre.*

## NOS SERVICES



Nous vous présentons (photo de gauche) Claudine ROUPSARD et son sourire, responsable de l'entretien des salles et des états des lieux avec les utilisateurs, et (photo de droite) la garderie qui fonctionne avant et après les horaires scolaires. Nos animatrices Mélanie PESTEL et Ambre GENTEUIL apportent toutes leurs compétences et leur gentillesse aux enfants.

# LES TRAVAUX

## EGLISE : NOUVEL AMENAGEMENT



Profitant du nouvel aménagement du jardin de l'ancien presbytère (aujourd'hui La Chênevière), nous avons réalisé un accès handicapés pour l'église et l'ancien cimetière (photo au centre). **Il permet désormais de garer le véhicule funéraire, en toute sécurité, hors de la voie publique du Chemin des Brûlés, et de laisser celui-ci libre à la circulation.** Les services municipaux continueront de veiller à laisser des places de stationnement pour les proches. **Encore faudrait-il que les particuliers respectent leurs consignes.** C'est un changement dans les habitudes, mais un progrès dans la sécurisation du virage longeant l'ancien cimetière.



Au cours de l'année, les allées de l'ancien cimetière ont été restaurées. Actuellement les services municipaux sont en train de faire l'entretien d'automne. A cette occasion nous rappelons qu'ils n'ont pas le droit d'intervenir sur les tombes elles-mêmes, et pourtant certaines le mériteraient...



A peine arrivée la fin de la période d'ouverture du camping municipal, les services effectuent les travaux d'aménagement. Ici, la remise en pelouse de certaines surfaces. A cela deux avantages, esthétique et fonctionnel.

**Signalons que les sanitaires de la Plage sont fermés pour la période hivernale. Sont toujours disponibles, ceux du cimetière et ceux près de l'école.**